

## Citadelle de Besançon - Tarification 2003

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Dans sa séance du 17 décembre 2002, le Conseil d'Administration de la SEM Citadelle a proposé dans le cadre de son projet de budget 2003, la fixation des tarifs 2003 au même niveau que ceux de 2002.

En application de la convention de gestion de 1994, le Conseil Municipal est appelé à approuver ces tarifs.

Les tarifs proposés par la SEM Citadelle sont identiques à ceux décidés par le Conseil Municipal pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2002, à l'exception des abonnements famille et grands-parents qui sont proposés à 45 € au lieu de 38,20 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir tous les tarifs à leur montant 2002, y compris les abonnements famille et grands-parents, conformément au tableau ci-dessous.

Ces tarifs comprennent la visite de l'ensemble du site, de tous les musées et de toutes les expositions.

Types de tarifs	Tarifs proposés par la SEM	Tarifs soumis à l'approbation du Conseil Municipal
<b>INDIVIDUELS</b>		
• Adulte - Plein tarif	7,00 €	7,00 €
• Tarif réduit jeune de 14 à 18 ans, étudiant - 28 ans, apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse	6,00 €	6,00 €
• Enfant		
. de 4 à 14 ans	4,00 €	4,00 €
. handicapé	3,00 €	3,00 €
. de moins de 4 ans	gratuit	gratuit
<b>ABONNEMENTS POUR 12 MOIS</b>		
• Abonnement solo	18,00 €	18,00 €
• Abonnement famille	45,00 €	38,20 €
• Abonnement grands-parents	45,00 €	38,20 €
	(+ 8,00 € par petit enfant supplémentaire au-delà du 3ème)	(+ 8,00 € par petit enfant supplémentaire au-delà du 3ème)
<b>GROUPES</b>		
• Adulte (à partir de 20 personnes)	6,00 €	6,00 €
• Adulte handicapé (à partir de 5 personnes) et accompagnateurs de handicapés	5,00 €	5,00 €
• Enfants scolaire, étudiant - 28 ans, centre aéré (à partir de 10 personnes) handicapé (à partir de 5 personnes) scolaire bisontin *	3,50 €	3,50 €
	3,00 €	3,00 €
* Maternelles et primaires après accord du service Enseignement de la Ville	Gratuit	Gratuit
Gratuité pour les accompagnateurs		
Adultes : 1 pour 20		
Scolaires : 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle)		
Handicapés (enfants et adultes) : 1 pour 5		
Autres accompagnateurs : tarif réduit		

Types de tarifs	Tarifs proposés par la SEM	Tarifs soumis à l'approbation du Conseil Municipal
VISITES ECLAIRS <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 h 30 avant fermeture du site</li> <li>• 1 h avant fermeture du site ou en journée</li> </ul>	6,00 € par adulte 3,50 € pour tous	6,00 € par adulte 3,50 € pour tous

En application de la convention de gestion, la Ville assurera à la SEM la compensation financière de la différence de tarification sur ces deux tarifs.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

**«M. LE MAIRE :** La SEM de la Citadelle propose des tarifs qui sont identiques à ceux de 2002, sauf l'abonnement Famille et Grands-parents qui sera donc compensé par la Ville. Si la Ville compense les tarifs Famille et Grands-parents, c'est justement pour montrer notre attachement aux familles et sur l'abonnement grands-parents aux papys et aux mamys pour leur permettre de profiter de la Citadelle.

Je profite de l'occasion pour dire que l'année 2002, et Joëlle SCHIRRER pourra le confirmer aussi, est une année exceptionnelle à la Citadelle puisque je vous rappelle que dans les années 1994 on était à 120 000 visiteurs, on est passé à 200 000, à 210 000, à 220 000, cette année c'est 278 000 visiteurs à la Citadelle. C'est vrai qu'on a connu une saison agréable. Je crois que c'est vrai aussi que c'est dû au succès du nouveau -ne dites jamais zoo- muséum d'histoire naturelle qui a été inauguré au début de l'été, qui a beaucoup renouvelé l'attractivité de ce parc, ce qui d'ailleurs nous incite très fortement à faire vite pour que la troisième et dernière tranche soit mise en place. C'est l'occasion aussi de transmettre à Joëlle SCHIRRER qui est la Présidente de la SEM, toutes mes félicitations pour ce travail qui est un travail difficile, j'ai été à sa place pendant quelques années et je sais le travail que cela représente, mais aussi féliciter et remercier tout le personnel qui est là-bas constamment sur le terrain, que ce soit pour la qualité de l'accueil, l'animation, tant le personnel de la Ville que celui de la SEM puisqu'il y a les deux statuts qui cohabitent bien, il y a vraiment une équipe là-bas. Il y a eu un changement de directeur à la SEM, ce n'était pas facile. Le nouveau directeur, Gérard HUMBERT, a relevé le challenge et ça se passe bien. La seule difficulté qu'il y a, bien entendu, c'est que lorsque l'on fait bien une année ou même très bien, après il faut faire très très bien, ou au moins aussi bien.

**Mme Joëlle SCHIRRER :** Monsieur le Maire, les personnels ont reçu le courrier, qui leur a fait très plaisir, de félicitations que vous leur avez adressé tant pour les personnels de la SEM que pour les personnels de la Ville, ils y ont été très sensibles. Je dois dire qu'on a fait aussi une très bonne saison en automne, ce qui était un petit peu plus inattendu et en fait le manque de neige à Métabief pendant les vacances a permis à des vacanciers qui étaient dans le Haut-Doubs de venir visiter les sites touristiques de la région. On a donc fait de bonnes entrées à ce moment-là, ce qui est quand même assez rare.

**M. LE MAIRE :** Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres ! Ce sera ma conclusion. Donc par rapport à la Citadelle, je crois que tout le monde est heureux de ce qui s'y passe. Il faut donc continuer mais maintenant on commence déjà à avoir un bel outil».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces tarifs.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2003.*